

Recherches sociographiques



Steve LASORSA, *La rivalité Canadiens Nordiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011, 140 p.

Marc Lavoie

Volume 53, numéro 2, mai-août 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1012428ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1012428ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lavoie, M. (2012). Compte rendu de [Steve LASORSA, *La rivalité Canadiens Nordiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011, 140 p.] *Recherches sociographiques*, 53(2), 497-498. <https://doi.org/10.7202/1012428ar>

forcé les limites physiques, psychologiques et géographiques dans lesquelles se cantonnait le Québec d'avant la Révolution tranquille. Certaines des plus belles pages de l'ouvrage sont consacrées à la pratique picturale de l'artiste, au nouvel espace de représentation et aux qualités matérielles essentielles des médiums qu'il privilégie. En réactualisant à travers l'expérience artistique le modèle pluriel du pionnier, Thomson et Riopelle ont, à leur manière, largement contribué à la reconnaissance de la réalité territoriale et à l'autonomie de la pratique picturale moderne au Canada.

Gilles LAPOINTE

*Département d'histoire de l'art,
Université du Québec à Montréal.
lapointe.gilles@uqam.ca*

Steve LASORSA, *La rivalité Canadiens Nordiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011, 140 p.

À l'aube du retour de la Ligue nationale de hockey (LNH) à Québec, Steve Lasorsa se penche sur la période durant laquelle journalistes et partisans s'invectivaient sur les mérites respectifs de leur équipe favorite, les Nordiques de Québec et les Canadiens de Montréal. La thèse de Lasorsa, c'est que l'animosité entre supporters de ces deux équipes, lorsqu'elles évoluaient dans la LNH entre 1979 et 1995, était le symbole de la dualité nationale et identitaire qui sévissait dans le Québec de la période référendaire. Le débat sur l'indépendance se transpose dans l'arène sportive, où, comme dans le monde politique, des gladiateurs (les francophones) et des mercenaires (les non-francophones) s'affrontent au Forum et au Colisée. Lasorsa procède à de nombreuses métaphores pour étayer sa thèse. Les entraîneurs Michel Bergeron et Jacques Lemaire symbolisent René Lévesque et Pierre Elliott Trudeau ; les Nordiques jouent en bleu avec la fleur de lys sur leur chandail, comme les couleurs du drapeau québécois, tandis que les Canadiens jouent en rouge, couleur du drapeau canadien. Les Québécois de toute la province auraient ainsi transposé leurs débats politiques et leur guerre fratricide sur les joueurs de ces deux équipes. Bien qu'il reconnaisse que le résumé soit trop court, Lasorsa associe les partisans des Nordiques aux souverainistes et transforme les fédéralistes en partisans du Canadien.

Lasorsa fait parfois preuve d'un enthousiasme débridé, notamment quand il affirme que « le hockey, ici au Québec, c'est l'opium du peuple, c'est notre religion » (p. 39). Il tempère ses propos quand il reconnaît que le soccer européen est aussi à la source de confrontations rituelles et systématiques entre supporters. D'autre part, il ne faudrait pas oublier que le hockey a ses fanatiques hors Québec. La rivalité entre Calgary et Edmonton, à l'époque de Wayne Gretzky et lorsque les Flames de Calgary sont devenus compétitifs, tout comme l'étaient devenus les Nordiques, était sûrement à la mesure de celle entre Québec et Montréal.

Pour en revenir à la thèse principale du livre, il est assez ironique de constater que si les partisans des Nordiques étaient indépendantistes, ils ne l'ont pas

laissé savoir lors du référendum d'octobre 1995, puisque la région de Québec avait massivement voté pour le non. Lasorsa se penche d'ailleurs sur ce paradoxe (p. 110), spéculant qu'il s'explique par le refus de Jacques Parizeau de financer un nouveau Colisée ce qui aurait ainsi empêché le départ des Nordiques en mai 1995, une erreur que les partis politiques ont voulu éviter en 2011 sous la pression du maire Labeaume.

Lasorsa termine en affirmant que les Maple Leafs de Toronto ne constituent qu'un placebo, et que les partisans du Canadien souhaitent un retour des Nordiques pour pouvoir vraiment assouvir leurs passions. Lasorsa pense aussi qu'un club concurrent incitera le Canadien à recruter davantage de joueurs québécois, ce que montre d'ailleurs le livre de Bob SIROIS (*Le Québec en échec*, Éditions de l'Homme, 2009), le Canadien repêchant en moyenne trois Québécois par saison durant les années des Nordiques, et seulement deux par après. Espérons seulement que les Molson et le Canadien n'imposeront pas de conditions déléteres à la venue des nouveaux Nordiques, évitant de répéter ce qu'ils avaient fait en 1979.

Marc LAVOIE

*Département de science économique,
Université d'Ottawa.
marc.lavoie@uottawa.ca*

Frank MACKAY, *Done with Slavery. The Black Fact in Montreal, 1760-1840*, McGill-Queen's University Press, 2010.

Cet ouvrage se penche sur l'histoire de l'esclavage à Montréal sous le Régime anglais, et à partir d'un travail d'archives impressionnant, il retrace les trajectoires d'esclaves et de leurs descendants, en analysant particulièrement l'effet des périodes de « transition » sur leurs statuts et leurs « droits », c'est-à-dire dans le passage du Régime français au Régime anglais, et de l'esclavagisme à son abolition par l'Imperial Act de 1833. Ces transitions montrent, par exemple, les différentes formes d'exclusions et contradictions du système judiciaire dans la reconnaissance des droits fondamentaux et civiques des Noirs, même lorsqu'ils étaient affranchis : droit de vote, droit d'association, mariages interraciaux (généralement entre hommes noirs et femmes blanches, et dans les classes sociales inférieures), accès à la propriété, accès à l'éducation et aux différentes fonctions occupées exclusivement par les Blancs (dont celle d'enseignant), ou même la façon de désigner les Noirs (« nègres », « nègres de nation » pour coller une « origine nationale », et autres) par les instances judiciaires, les journalistes, le recensement et les Blancs en général, même après 1833. Sur le plan juridique, les Noirs avaient les mêmes droits que les Blancs au début du 19^e siècle, mais dans les faits, leur disqualification sociale avait plus d'impact que les lois sur la jouissance effective de leurs droits. Dans la sphère politique, ces règles « non écrites » empêchaient les Noirs d'être candidats et d'être élus, même si les Noirs propriétaires (certes peu nombreux) votaient aux élections, car, rappelons-le, l'Acte constitutionnel de 1791 ne spécifiait pas si les